2

CONVERSATION
FAMILIERE

Entre Monſieur l'Abbé Sauveur, &
Mademoiſelle ſa Sœur & Monſieur P**** Avocat.

A LONDRES,

M. DCC. LXXXIII.

BRITISH MUSEUM

CONVERSATION
FAMILIERE

Entre Monſieur l'Abbé Sauveur, Mademoiſelle ſa Sœur & Monſieur P*** Avocat.

MARS 1783.

M. l'Abbé arrive, tout eſſoufflé, de l'Aſſemblée, tombe dans un vieux fauteuil de maroquin noir, ſa béquille à ſes pieds, on entend ſortir de ſa poitrine des ſons mal articulés.

CES.... ces..... ces Drôles là me..... me..... me feront tou.... tou.... tou..... tourner la tête.

Mlle. SAUVEUR, toute effrayée.

Mais qu'avez-vous donc mon frere ? Dans quelle anxiété vous voila ! Que vous eſt-il arrivé au Palais ? Voudriez-vous une cuillerée d'eau des Carmes ?

L'ABBÉ.

Non... non... non ma petite, il n'y a plus de loix fondamentales.

L'AVOCAT.

Comment plus de loix fondamentales.

L'ABBÉ.

Non... non... non ma ſœur; ils veulent tout détruire, juſqu'aux appointés ſommaires, & bien d'autres choſes encore. Ces beaux eſprits des Enquêtes, ces drôles ſont venus ce matin chez nous faire un vacarme épouvantable, pour propoſer une réforme qu'ils ont imaginée : heureuſement nous n'avons rien conclu, & l'aſſemblée eſt remiſe à vendredi prochain : pour moi je ne ſais quel parti prendre. Mais vous, chere petite, qui êtes depuis ſi longtems mon eſprit, mon conſeil & mes amours, dites-moi ce que je dois faire.

Mlle. SAUVEUR.

Mon cœur, expliquez-vous mieux; de quoi s'agit-il? Sur quoi veut-on faire porter la réforme?

L'ABBÉ, reprenant sa colere.

Que... que... que sais-je moi! Su... su... sur tout. Ces drôles-là veulent tout réformer; Presidens, Conseillers, Secretaires, Greffiers, Procureurs, Avocats, Procédures. Vla-t-il pas une belle histoire! Réformer la Procédure! Prétendent-ils qu'à mon âge j'aille apprendre une nouvelle maniere de juger? J'ai ma routine moi.., dont je suis fort content. Pes,,, pes,, peste soit des brouillons, Tout alloit si bien au Palais! de quoi s'avisent-ils.

Mlle. SAUVEUR.

Mais mon cœur pourquoi tant de vivacité? Calmez vos sens; vous bredouillerez moins. Rendez-nous un compte exact de votre Assemblée.

L'ABBÉ.

Vous,,, vous,,, vous avez toujours raison, mon cœur: c'est indigne; ils nous ont joué un tour perfide, L'Assemblée, à les en croire, n'a-

vint d'autre objet que les évocations, caſſations & commiſſions qui nous enlevent une partie de notre pain quotidien.

L'AVOCAT.

Ils me ſemble qu'ils n'avoient pas tort, Ces abus ſont très-contraires aux loix fondamentales du royaume & à la juſtice,

L'ABBÉ.

Oui,,, oui, fort bien ſi l'on en fut reſté-là: mais ne voilà-t'il pas que les droles ſont lever tout d'un coup un autre liévre, Ils ne parlent pas moins que d'une reforme univerſelle, d'un terrible retranchement d'épices, d'une ſuppreſſion totale des appointés ſommaires, & de mille autres miſeres pareilles qui n'auroient pas dû les occuper. Il n'y a pas juſqu'à nos mœurs qu'ils ont oſé fronder, Ah! ma petite, nous prendre ainſi au dépourvu: le trait eſt cruel; & je ſens dans mon cœur que je ne pourai jamais le pardonner à ces droles.

L'AVOCAT.

Mais, écoutez donc: Il me ſemble que ce n'eſt ici qu'un prêté pour un rendu vous étiez ſi ſatisfait de la ſubtilité avec la quelle votre capitaine d'Aligre

& ſon major d'Ammecourt, avoient fait enregiſtrer ces Lettres Patentes qui établiſſoient les appointemens des cauſes de MM. les gens du Roi.

Mlle. SAUVEUR.

Quelle eſt donc cette ſubtilité ?

L'ABBÉ.

Baſt..... Baſt.... Baſt..... ce n'eſt qu'une vétille. On avoit préſenté ces Lettres Patentes à la fin du Parlement dernier. Elles excitérent alors je ne ſçais quel murmure, qui obligea de les retirer : mais notre Capitaine & ſon Major qui en connoiſſoient tout le prix & en ſentoient tout le merite, crurent devoir s'y prendre d'une autre maniere. Ils ſaiſirent le premier moment de la Rentrée, & tandis qu'une partie des Preſidens étoient encore à la campagne, & que les Enquêtes n'étoient pas encore raſſemblées, ces précieuſes Lettres reparurent tout d'un coup, & furent enregiſtrées d'un commun accord par les mellieures têtes de la Grand-Chambre; j'avoue que j'en ai bien ri ſous câpe : mais les joies de ce monde ſont de courte durée. Ah! ma chere petite, je prevois que l'Aſſemblée de ce matin ſera l'époque d'un bouleverſement total.

Mlle. SAUVEUR.

Mon cœur, vous vous abandonnez trop-tôt au désespoir, vous ſouvenez-vous du tems de l'exil? Les choſes étoient bien plus haſardées : il ſembloit qu'il ne reſtoit plus de reſſource. Eh bien! nous nous en ſommes cependant tirées avec honneur.

L'AVOCAT.

Avec honneur! Je ne ſais trop qu'en dire.

L'ABBÉ.

D'ailleurs, dans ce tems-là il n'y avoit que les loix fondamentales & la conſtitution de l'État attaquées. Aujourd'hui, c'eſt la nôtre : ce ſont nos plus chères eſpérances qu'on veut détruire de fond en comble ; comment voulez-vous vivre ſans appointés ſommaires & ſans épices?

L'AVOCAT.

Effectivement vos épices n'alloient pas mal. Vous les aviez augmentées en proportion l'augmentation des denrées, par des exécutives ſagement ſéparées de ceux des dépens : & par cette prudente & juſte compenſation, qui ne pouvoit faire crier perſonne, vous vous trouviez toujours dans une poſition également heureuſe.

L'ABBÉ.

Ce n'eſt pas moi aſſurément qui en tirois le plus de profit. Je n'étois pas chargé d'un grand détail, mais enfin quelques petits appointées ſommaires par ci par la, des appointemens à mettre, & de pareilles broutilles, ne laiſſoient pas cependant que d'entretenir notre cuiſine. Tenez Monſieur l'Avocat qui faites le goguenard, jugez de la neceſſité des épices & de tout le reſte, par la façon de penſer de notre Major. Vous le connoiſſez, ma ſœur, vous ſavez que c'eſt un gaillard de bonne compagnie, répandu dans les plus grandes maiſons, ami intime de Meſſieurs de Fleury, toutou de la maréchale d'Eſtrées, où tous les ſoirs la politique le conduit, ou quelqu'autre motif: où il voit de vieux courtiſans, d'anciens Miniſtres, avec leſquels il s'inſtruit à fond de toutes les matieres du tems paſſé. Eh bien! ma petite, cet homme de ſi bon ton, cet eſprit ſi délicat, que croyez-vous qu'il ait répondu à ceux qui lui reprochoient d'avoir établi les appointés ſommaires, ſous le prétexte du tort qu'ils pouvoient faire aux plaideurs; il a repliqué tout net, « qu'il falloit « bien donner du pain & de la viande aux Rap-

« porteurs ſes confreres; qu'il ne pouvoit pas te-
« nir table ouverte pour eux, que ſa fortune &
« celle de la Maréchale n'y ſuffiroient pas ». Eh bien Monſieur l'Avocat qu'en dites-vous maintenant?

L'AVOCAT.

Ce que j'en dis? Ma foi rien, j'avoue que cette raiſon eſt peremptoire dans la bouche d'un gourmand.

L'ABBÉ bégayant de colere.

Que... que.... que ... voulez-vous dire avec votre bou... bou... bouche de gourmand?

Mlle. SAUVEUR.

Eh bien! mon frere, vous voilà encore en furie? Eh laiſſez-là tous vos raiſonnemens & vos plaiſanteries: les propos ne ſervent à rien quand il faut recourir aux armes. Voyons celles qui ſont dans votre Arſenal: calculons les forces & la reſiſtance; d'après le réſultat nous deciderons le parti que vous aurez à prendre. Dites moi quels ſont ceux de votre Grand'Chambre les plus capables de défendre les droits de la Compagnie contre l'entrepriſe des Enquêtes.

L'ABBÉ.

Mais je ne sais pas moi, les noms de tous ces drôles la ne peuvent pas me venir tous dans la mémoire; ma Petite, si nous prenions l'Almanach Royal.

Mlle. SAUVEUR.

Eh bien, soit.

L'AVOCAT.

Quoi un almanach royal pour cela! vous n'en avez pas besoin; je vous en servirai; je vais si vous voulez les passer tous en revue, & les désigner de maniere que M. l'Abbé s'en souviendra.

L'ABBÉ.

Très-volontiers; ma sœur, ce sera du bon. Il a de l'esprit, l'Avocat, quoiqu'il soit un peu méchant.

Mlle. SAUVEUR.

J'y consens.

L'AVOCAT.

Pour commencer, rendons nos premiers hommages au colonel général, Mgr. Hue.

Mlle. SAUVEUR.

Eh bien! qu'en pensez-vous? nous soutiendra-t'il, que dira-t'il à tout cela?

L'AVOCAT.

Ah vraiment! Il dira d'abord ce qu'il ne pense pas; car c'est son usage. Sans principe, sans argent & avec beaucoup d'envie d'en avoir: sans autre loi que l'intérêt de sa passion, de sa vengeance, & du lâche despotisme qui lui est naturel; il n'eut jamais que l'esprit & le jeu d'un Crispin. Ruiné au physique & au moral, il n'eut l'apparence du courage en 1772, que par impulsion & avec artifice. Il traita ensuite avec Maupeou, qui l'auroit préféré à Sauvigny, s'il n'avoit été rebuté par ses mensonges & par l'excès perpétuellement croissant du prix auquel il vouloit se vendre. Il ne dut en 1774 son élévation qu'au titre & à l'exercice de bouffon & de bas valet d'un Ministre qui aimoit à rire. Tromper le Roi-même ne lui coûte rien: depuis qu'il est près de lui, il n'a fait autre chose. Il l'a trompé lors du rétablissement du Parlement. Il l'a trompé d'une manière insigne lors de cette déclaration sur les Jésuites, qu'il prétendoit être le vœu unanime

de votre Compagnie. Le Roi lui-même disoit alors qu'il lui avoit menti comme un COQUIN. Il l'a trompé en lui disant que les appointés sommaires étoient utiles à ses sujets, tandis qu'ils ne l'étoient qu'à vos confreres : il l'a trompé en lui présentant ces mêmes motifs du bien public pour appointer les causes qui resteroient sur les rôles des audiences des mercredis & samedis. Il le trompe, & il le trompera.....

L'ABBÉ.

Bagatelles, peccadilles; tant mieux, tant mieux, il sera des nôtres ma sœur, je vous en reponds.

Mlle. SAUVEUR.

Oui, oui il doit s'opposer à la réforme vivement, car si la Magistrature s'épuroit, il en seroit chassé comme l'abus le plus fort. Ainsi point de doute ; il est notre défenseur à gages.

L'ABBÉ.

Oui, oui, ma petite, voila ce qu'on appelle bien voir les choses. Tu as plus d'esprit que tu n'es grosse, & notre Capitaine ne manquera pas de le seconder de tout son pouvoir.

Mlle. SAUVEUR.

Vous avez raiſon, mon cœur.

L'AVOCAT.

Mais ſi l'on vient à découvrir les vilainſes qu'il fait tous les jours, & le détail de ſes mœurs, croyez-vous qu'il puiſſe vous être d'une grande utilité?

Mlle. SAUVEUR.

Ah! Ah! Il faut être juſte; il n'eſt bien placé que pour ſa bourſe & pour la nôtre.

L'AVOCAT.

Méchanceté à part, il perd tout par ſon ignorance & ſon exemple, ſous le gouvernement d'un Prince réglé dans ſes mœurs, ami de la juſtice, qui a les meilleures intentions du monde; & d'une Reine, digne fille de Marie-Thereſe, ſœur d'un Monarque qui vient d'établir dans ſes Etats la reforme la plus ſage dans toutes les parties de l'adminiſtration. Il faut au moins ſavoir cacher ſon jeu. Il faut que le chef de la premiere compagnie de Magiſtrature du Royaume, au moins à l'extérieur ſoit un homme décent. Un pareil Premier-Preſident peut deshonorer un regne à

lui tout seul. Non je ne lui pardonnerai jamais son histoire avec la demoiselle Duvernay.

L'ABBÉ.

Ah! oui, oui, j'ai entendu parler de cette anecdote. N'étois-ce pas pour ces billets souscrits par cet Ambassadeur de Venise qui a fait banqueroute? Bagatelle; ne lui a-t'on pas rendu justice? De quoi se plaint cette droleſſe.

L'AVOCAT.

Ah! de quoi? De ce que Monsieur le Capitaine, qu'elle étoit venue solliciter, vouloit à toute force lui vendre, d'une assez plaisante maniere, l'audience qu'elle lui demandoit. Mais, heureusement pour l'honneur de la Justice, la P..... a eu plus de vertu que le Magistrat de vergogne. Il n'a pu en venir à bout ni par la voie de la persuasion, ni par celle de la menace; & la Duvernay a fait ensuite tant de bruit que M. le Premier Président tout honteux, n'a pas osé seulement lui témoigner sa rancune.

L'ABBÉ.

C'étoit une intriguante que cette créature:

elle avoit plus d'une corde à son arc. Le Premier Président a bien fait de mépriser la vengeance. Au reste c'est une vétille.

L'AVOCAT.

Et si l'on savoit donc sa conversation avec les Procureurs de Communauté ?

Mlle. SAUVEUR.

Qu'elle est-elle ? C'est apparemment du nouveau, car je n'en ai pas entendu parler.

L'AVOCAT.

Tout nouveau. Il y a quelques jours le Premier Président manda C.... & le M... Procureurs. « Eh bien ! C... qu'est-ce que c'est les « instances ne vont plus : Messieurs s'en plaignent « amérement, je t'en avertis ». Monseigneur, c'est la guerre.... la rareté de l'argent. « Pourquoi ne pas établir à vos frais une caisse où « l'on prendroit toutes les avances pour faire aller les affaires » ? Le bonhomme le M...., qui n'y entendoit pas finesse, répondit ; » Ce n'est « point cela qu'il faut ; Monseigneur, faites « comme aux Enquêtes où l'on ne paye de va« cations que celles qui sont utilement employées.

« & bientôt les instances pleuvront chez Mes-
« sieurs à foison ». Monseigneur les renvoye en leur disant : « Au reste, ce n'est pas pour moi
« que j'en parle ; c'est pour l'interêt de Messieurs
« & pour le vôtre ».

L'ABBÉ.

C'est sans doute ce procureur, ce drôle de M***, qui aura fait cette conversation-là publique ; mais bagatelle au fond ; qu'est-ce que tout cela veut dire ?

L'AVOCAT.

Il ne faut pas non plus pour votre interêt qu'on vienne à connoître tout l'empire que la *** a sur lui, & par son canal sur les affaires des particuliers. Vous savez qu'on l'a vue sortir plusieurs fois du Palais en bonet de nuit, à six heures du matin. Si jamais votre Capitaine avoit le malheur de se brouiller avec le Lieutenant de Police, sa vie seroit bientôt repandue ; elle est toute faite. Heureusement pour vous, la distribution en a été arrêtée il y a huit mois : & le fait du procureur M**, s'il étoit repandu, croyez-vous qu'il augmentât le credit de votre Capitaine.

L'ABBÉ.

Je ne sais pas celui-là par exemple.

L'AVOCAT.

Vous ne savez donc rien. M**, fripon comme son metier l'exige, avoit eu pourtant une fois la délicatesse de ne pas vouloir se charger d'une affaire criante, pour un certain je ne sais qui. Le nom ne fait rien à la chose. Que fait mon quidam? Il se fourre, il s'impatronise chez la Venus du Palais; il lui coule adroitement un rouleau de cent louis dans la main, pour obtenir l'honneur de sa protection. Effectivement la sensible Marquise s'intéresse à la disgrace. Votre Capitaine mande M** lui reproche d'abandonner les clients qui ont recours à ses lumieres. — Mais, Monseigneur, ce procès-là n'est pas soutenable! L'affaire est excellente, & puis je te donnerai l'Abbé (vous savez que c'est Pommier, & que l'Abbé au Palais c'est tout dire) M** ne manque ni d'intelligence ni de bonne volonté, il remercie Monseigneur, & le voila parti. Il entame l'affaire; il la pousse; il accumule procédure sur procédure, & profite pour lui-même de la bonne

volonté

volonté de Monſeigneur pour ſon client: l'affaire eſt bientot prête. Un bureau extraordinaire heureuſement compoſé par le Premier Preſident, s'ouvre un quart d'heure avant l'audience indiquée pour le bureau ordinaire. L'Abbé commence ſon rapport: quand les Commiſſaires du bureau ordinaire arrivent à la file; — Bien fâché, Meſſieurs, leur dit le Capitaine, mais vous êtes des pareſſeux, & vour arrivez trop-tard. Le bureau eſt déjà commencé, & l'affaire en bon train. Ils ſe retirent. La partie de M** gagna avec dépens & tout d'une voix. Eh bien! que dites-vous tous deux de celui-la?

Mlle. SAUVEUR.

Je dis qu'en voila trop. Et que c'eſt fort dangereux de parler de ces choſes-la. Votre indiſcrétion pourroit nuire à nos intérêts.

L'ABBÉ.

Pourquoi donc trop, ma petite, cela m'amuſe? Il ne conte pas mal au moins: perſonne ne nous entend; & nous ſommes sûrs de nous trois, peut-être. Continuez M. l'Avocat, je vous prie continuez, il n'y a pas de danger.

Mlle. SAUVEUR.

Mais je ne demande pas mieux : car, au bout du conte, cela fait plaiſir d'entendre parler de gens que l'on connoît. Mais c'eſt que je crains toujours à cauſe de vous, mon cher petit frere.

L'ABBÉ.

Baſt, baſt ; bagatelle : allons pourſuivons.

L'AVOCAT.

Très-volontiers, je ne crains rien pour moi : mon état eſt libre & indépendant. Paſſons au ſeigneur Dufour, premier preſident des Sécretaires. N'eſt-il pas incroyable que depuis le tems que toutes les voies ſont réunies contre ce coquin, ce vrai cartouche, ſon maître ne l'ait pas encore chaſſé. On ne peut ſuppoſer un inſtant qu'il ignore toutes ſes friponneries : mille bouches s'ouvrent tous les jours pour les lui raconter. M. Clement de Feuillet, M. Paſquier, pere, entr'autres, lui ont dit que ſon homme de confiance étoit un gueux ; que tant qu'il le garderoit, il ne ſeroit pas maître chez lui. Le maître & le valet n'en ſont que plus intimes. Il faut, pour être l'ami du premier, pour avoir des gra-

tifications & des affaires, prendre le ſecond pour ſon ſecretaire.

L'ABBÉ.

Bagatelle ; s'il ne tenoit qu'à renvoyer ce drôle, je crois que notre Capitaine ne ſe feroit pas tirer l'oreille.

L'AVOCAT.

Ah ! il ne ſe feroit pas tirer l'oreille. Si fait, ſi fait : il la laiſſeroit plutôt arracher ; j'en ſuis ſûr. Voici un fait qui vous prouvera que votre capitaine & ſon ſecretaire tiennent enſemble comme teigne. Il n'eſt pas vieux : il n'eſt que de 1780. L'Abbé de l'Atteignant parvenu des Enquêtes à la Grand'Chambre, avoit crû devoir conſerver à un certain Varnier l'inveſtiture de ſes ſacs, & le droit de ſucer les parties comme un inſatiable vampire. De la part de l'Abbé, c'étoit un acte de reconnoiſſance envers ſon clerc. Varnier ſe ſentant ſoutenu déploye ſes talens ſur un plus vaſte théâtre : mais bientôt ſes ſuccès attirent la jalouſie de l'avide Dufour. Il en porte ſes doléances au Capitaine. Le Capitaine en parle à l'Abbé : celui-ci répond que s'il conſidere Dufour, il aime

Varnier ; qu'il a de bonnes raiſons pour lui être attaché ; pourtant qu'il verra cela. Il lambine, il bataille le terrein pied à pied ; mais les rapports ne s'en vont plus chez lui comme par le paſſé. Le Capitaine le boude, lui repête que ſon Varnier fait beaucoup crier. L'Abbé qui n'eſt pas ſot entendit à demi mot. Il lui expoſe à ſon tour qu'il ne peut mettre Varnier à la porte ſans lui rendre deux milles écus qu'il en a reçus pour le brevet de retenue de ſon ſecretariat ; & qu'il n'eſt pas actuellement dans le cas de le rembourſer. N'eſt-ce que cela mon ami, répond le Capitaine, que ne le diſois-tu plutôt ? Ton ſilence t'a fait tort ; mais je veux te tirer d'affaire. Il faut que Dufour te rende ces deux milles écus la : c'eſt de toute juſtice. En effet dès le lendemain Dufour arrive, compte les deux milles écus ès mains de Monſieur l'Abbé, celui-ci ès-mains de Varnier, lequel déloge auſſi-tôt ſans tambour ni trompette. Son rival occupe encore aujourd'hui ſa place, & la fait exercer ainſi que toutes les autres par des commis à deux cents cinquante livres de gages, quoiqu'il en retire un profit de plus de mil écus.

Mlle. SAUVEUR.

Cependant j'ai entendu dire que ce n'étoit pas tout gain pour Dufour, ni pour les autres clercs, & qu'ils en rendoient partie à Messieurs les Rapporteurs, comme Gilblas au Duc de Lerme pour l'entretien de sa maison.

L'ABBÉ.

Bagatelle, ma sœur, chut, chut, il ne faut pas dire cela tout haut.

L'AVOCAT.

Si Dufour pouvoit aussi leur passer en compte les coups de batons qu'il reçoit d'une façon positive, ou bien en herbe comme ceux du Marquis de B** Officier au Regiment de ** à qui il demandoit 25 louis pour ses extraits & qu'il lui a fait faire pour 24 sols: ces messieurs ne seroient pas si curieux de compter avec lui. Ce n'est pas que ce genre de restitution ne fut aussi de toute justice comme celle de l'Abbé de l'Attaignant.

Mlle. SAUVEUR.

J'ai oui dire aussi qu'en 1782. Il avoit frisé la corde dans un procès où M. Choart & lui ne s'étoient pas conduits assez finement: le perdant qui

avoit preuve complette que le Rapporteur & Dufour dans une partie de plaisir a Vincenne la veille du jugement avoient soupé & couché préciſement chez la ſœur de la perſonne contre qui il plaidoit s'avisa de rendre contr'eux une plainte criminelle au Chatelet de Paris, & ne parloit pas moins que de faire pendre le valet & le maître s'il y avoit lieu.

L'ABBÉ

Oui. mais le Premier Preſident vint heureuſement a leur ſecours; & moyenant force d'argent qui leur fit rendre, il étouffa la plainte, voila ce qui s'appelle un chef attentif á l'honneur de ſa Compagnie.

Mlle. SAUVEUR.

Tenez ne parlons plus de ce Dufour, quoi que ce ne ſoit qu'un ſubalterne c'eſt un homme à menager; tout ce que vous m'en dites le prouve.

L'AVOCAT.

Permettez... encore un petit trait ſur ſon compte quoi qu'il y en ait de quoi remplir un IN-FOLIO, ce ſera le dernier.

L'ABBÉ

Oui ... Oui ... Oui ...

C'eſt une reponse parfaite de M. le Premier Preſident à M. le Chevalier de *** ſon intime ami. Ce chevalier, par le grand interêt qne le zele lui faisoit prendre à l'honneur du Capitaine, lui conſeilloit un jour de chaſſer ſon ſecraitaire comme un coquin qui lui faisoit un tort infini dans le public: » Oh ! pour celui-la, mon cher, c'eſt ce que je « me garderai bien de faire. Il loge préciſémens « ſur l'escalier des filles: ſi je le mettois à la porte, « le gueux ſeroit homme a en faire courir la liſte. » Cependant citez moi un fait clair contre lui, & « je verrai a prendre des moyens ſurs pour m'en « debaraſſer. » Un pareil fait à prouver n'étoit pas difficile. Auſſi dès le ſoir même le Chevalier arrive avec une des plus criante hiſtoire dont Dufour eut jamais été le héros. & d'où la tenez-vous ? lui dit le Capitaine, qui l'avoit écoutée toute entiére ſans en être autrement ému : Eh ! mais ! de L'abbé PAUMIER — Bon dit l'autre, en hauſant les epaules: « c'eſt un fripon qui dénonce ſon camarade »— c'eſt ainſi que le glorieux Dufour a toujours triomphé de ſes antagoniſtes.

Mlle. SAUVEUR.

Toutes reflections faites Meſſieurs. Il me paroit démontré que notre Chef ſera le plus ardent ennemi de la réforme. Pour peu qu'avec ſes principes & ſon caractere, il conſerve encore la confiance de la Cour il y a lieu de penſer mon frere que vous gagnerez votre procès.

L'ABBÉ

Mais il l'a ma ſœur, à un point que vous ne ſauriez croire. Imaginez-vous donc qu'il en reçoit tous les ans 50000 écus pour diſtribuer dans la Grand-Chambre, ſans compter les gratifications qui lui ſont personnelles & les autres avantages qu'on a eû l'adreſſe de lui menager.

Mlle. SAUVEUR.

Comment il a 50000 écus à diſtribuer de la ſorte!.... Votre Grand-chambre eſt donc bien renchérie depuis la premiere Préſidence de Monſieur de Meaupeou...! Je ne puis pas croire celui-là.

L'AVOCAT.

Parbleu c'eſt pourtant vrai; & pour preuve, c'eſt qu'un de vos Meſſieurs fort éloigné de faire

chorus, penſa tomber il y a quelque temps dans ſes filets. preſſé par quelque circonſtance malheureuſe, il croit devoir aller trouver ſon chef, pour l'engager à demander en ſa faveur une penſion qu'il ſembloit avoir mérité par de longs ſervices. A cette propoſition le Capitaine lui répond d'un ton mielleux & gogueuard tout enſemble; « de penſion « mon cher, ... Je ne puis en conſcience en deman- « der; les temps ſont ſi facheux : la marine & les af- « faires étrangeres exigent tant de dépenſes, qu'on « s'y rend fort difficile ; mais il y a d'autres reſour- « ces: le Gouvernement me donne par an 50000 « écus de gratification pour diſtribuer à Meſſieurs, « chacun en raiſon de ſon merite. Tu m'entends, & « je ſuis perſuadé que tu me mettras dans le cas de « te prouver toute l'envie que j'ai de venir au ſe- « cours de tes affaires ». Le Conſeiller entendit effectivement ce langage. Sa délicateſſe en fut humiliée; & il répondit: « à ces titres & à ce prix « M. je ne vous demande plus rien, faites moi la « grace de ne plus penſer à moi » & ſur le champ tourna le dos au Capitaine qui reſta confondu de voir dans ſa troupe l'exemple d'un pareil déſintéreſſement.

Mlle. SAUVEUR.

Mais mon frere on vous marchande donc comme des harengs au marché, à tant la piece, suivant le degré de fraicheur ou de qualité.

L'AVOCAT.

Oui sans doute : depuis 1775, il y a au gref un tarif tout fait pour les Rapporteurs bons amis; M. Titon, par exemple: oui disoit Dufour, on vous donnera du Titon pour dix louis : M. D'Ammecourt, quinze; MM. Chouart, l'abbé Pommier, Lattaignant, 8: c'est un prix fait comme des petits pates.

L'ABBÉ.

Bourgevin & moi qui n'avons pas la réputation de ces Messieurs, nous varions depuis un louis jusqu'au petit écu, suivant le temps quil fait au Greffe.

L'AVOCAT.

Et quand il s'agit d'affaire publique, ces Messieurs, reçoivent de même des gratifications au prorata de leur valeur intrinséque.

Mlle. SAUVEUR.

Tant mieux, mon frere, tant mieux; vous êtes un petit coquin qui ne m'avez pas tout dit; mais qu'importe, je commence à voir par le gros que vous ne laisserez pas d'être un bon nombre d'anti-réformateurs: si vous aviez encore le Président d'Ormesson dans votre manche ce seroit une bonne affaire.

L'AVOCAT.

Oh! pour celui-là, Mlle, soyez-en sûre; car quelque jalousie qu'il ait contre son chef, sa marmite n'est fondée que sur les épices; & le noble descendant de saint François de Paule, dont il fait porter la livrée à ses laquais, a écrit lui-même de sa main, sur le projet des Lettres Patentes, des Appointemens sommaires, le petit reçu de rétribution pour le Président. Il vient même de faire défendre très-expressément au Greffe d'expédier aucun de ses arrêts, sans que l'on eut payé comptant son petit salaire.

L'ABBÉ.

Comment petit! mais ne savez-vous donc pas que ce seul petit écu lui rapporte plus de 6000. par an, d'après les calculs de nos Messieurs, qui valent bien

ceux de Barême ; car de ſes arrêts on en peut rendre une trentaine par heure.

L'AVOCAT.

Une autre preuve qu'il eſt à vous, c'eſt ſon envie démeſurée de devenir Premier Préſident. Combien de baſſeſſe ne fait-il pas par jour pour arriver à ſon but? Tandis que Monſeigneur, chaſſe les liévres, courre le cerf, & ſe repoſe des fatigues de la M g ſtrature.. le Préſident d'Ormeſſon (ſon homme de peine) ſe laiſſe écraſer ſous le fardeau : vieux, preſque ſourd, ayant un fils de 30 ans reçu en ſurvivance, il aime mieux lui laiſſer paſſer tout le monde ſur le corps que d'abandonner ſes eſpérances au Palais: il lui eſt interdit de faire la moindre choſe ſans les ordres de ſon Capitaine ; il n'a pas ſeulement le crédit de placer la plus petite affaire ſur le rôle, & malgré ces dégoûts, malgré les rifées de ſa compagnie, il n'en conſerve pas moins ſa place & ſon ſang-froid Préſidental.

L'ABBÉ.

Oh ! oui d'après ce portrait au naturel, cet homme doit être ſouple comme un gand.

Mlle. SAUVEUR.

Et Monſieur de Saron, Meſſieurs, croyez-vous qu'il ſoit des nôtres?

L'AVOCAT.

Perſonne ne ſait ce qu'il penſe, ni ce qu'il veut; car il ne le ſait pas lui-même. Mais lui & Dionis ſont inſéparable: s'ils ne ſont pas pour vous, du moins ils ne vous nuiront guères: ce ſont des Magiſtrats à lunettes qui voyent à cent lieues, & n'y voient pas au bout de leur nez: leurs yeux ſont toujours collés au téleſcope, à l'affut des comètes: trop occupés des choſes du ciel, comment voulez-vous qu'ils penſent encore à celles de la terre. J'ai peur qu'un beau jour, ils ne faſſent l'un & l'autre le ſecond tome de l'aſtrologue de la fable, & qu'en ſpéculant les aſtres, ils ne tombe tout à plat.

Mlle. SAUVEUR.

Nous aurons, je penſe, un rude antagoniſte dans le Preſident de Lamoignon; c'eſt un homme indécrotable ſur les épices & les autres broutilles utiles au Palais.

L'ABBÉ.

Mon Dieu, ma sœur, il se présentera peut être quelque moyen pour muſeler l'ours, & lui rendre tout le mal qu'il nous fait, avec sa grosse bedaine & sa face de carême-prenant, ce n'est pas un petit saint à mettre dans une niche. D'ailleurs, mais silence au moins, ne répetez cela à personne; le parti est pris, nous le coulons à fonds dans l'esprit du Roi: le Garde-des-Sceaux & notre Premier Président sont convenus de faire entendre au Maître que ce n'est qu'un boute-feu, que tout ce qu'il a fait en cette occasion, n'est pas tant pour l'amour du bien public que pour le sien propre, afin de ressusciter son ancien parti dans le Parlement, y faire rage & embarasser le Ministere. Il sera bien fot quand le Premier Président aura obtenu un ordre du Roi pour le faire taire; & nous verrons à quoi lui auront servi toutes ses rodomontades: l'ordre est déjà tout prêt j'en suis sûr. Je le tiens d'un de nos bons amis à qui notre Capitaine l'a dit en confidence au sortir de l'Assemblée.

Mlle. SAUVEUR.

En attendant, mon cœur, il faudroit bien dé-

masquer ce nouveau Machiavel pour faire perdre à ses démarches une partie de leur effet. . . . Et M. de Rozambo, il est gendre de M. de Malesherbes, &c.

L'AVOCAT.

Bon, Mademoiselle, son feu sera un feu de Mousquetaire. Et puis il aime bien mieux les foyers des spectacles, les habits gris, les boudoirs, que la robe & les Fleurs-de-lys du Palais.

L'ABBÉ.

Et puis s'il veut remuer, notre Capitaine le fera comprendre dans certain ordre du Roi, avec son arriere petit cousin.

L'AVOCAT.

Un homme, par exemple, qui sera de votre parti, & qui pourra tenir tête à vos plus hardis antagoniste; c'est le President de Fleury.

L'ABBÉ.

Oh! pour celui-la, vous ne nous apprendrez rien sur son compte. L'honneur de sa confiance nous a coûté notre succession; mais enfin la sottise est faite, il faut au moins tacher de tirer

de ce drôle le plus de profit que nous pourrons dans cette circonſtance.

L'AVOCAT.

Eh ! Eh ! cela n'eſt pas ſi aiſé. Il n'y a obligation qui tienne au près d'un homme comme celui-là. Il eſt le plus faux de ſa famille, & c'eſt beaucoup dire. Il en eſt auſſi le plus decrié. Cependant je ne ſais ſi le Conſeiller d'Etat, depuis qu'il eſt devenu M. le Miniſtre des Finances, ne lui diſpute pas le pas. Cette nouvelle dignité a demaſqué ce dernier. Elle a mis dans un ſi grand jour ſon inſuffiſance, ſa capacité, & celle de la Fonterpuis, que la réputation du Préſident eſt aujourd'hui preſque rehabilité : cependant elle vient de recevoir un nouvel échec à la mort de Madame de Saint Fargeau, ſa fille. Croiriez-vous que le jour même de l'enterrement de cette pauvre petite femme, ce bon pere entamoit avec ſa famille une intrigue pour changer ſon gendre en neveu, en le remariant avec Mademoiſelle d'Eſtampes ſa niéce.

L'ABBÉ.

Bagatelle que tout cela ; les Fleuris ont toujours

jours aimé l'argent & l'aimeront toujours. Il en eſt de M. de Saint Fargeau, comme de notre ſucceſſion. Il eſt riche, ils ne veulent pas le laiſſer échaper.

Mlle. SAUVEUR.

Après lui vient l'honnête M. Gilbert; ſi nous n'avions de l'inquiétude que de ſa part, elle ne ſeroit pas je crois de longue durée. On l'attrapera tant qu'on voudra : il n'y a panneaux dans leſquels il ne donne, même aux dépens de ſa bourſe. Et puis s'il vouloit faire le mutin, on trouveroit le moyen de lui gliſſer quelques mots par le canal de Madame ſa femme, qu'on inſtruiroit ſuivant la ſaiſon, par ***

L'AVOCAT.

Je ne crois pas que vous trouviez plus d'oppoſition de la part du Preſident Pinon. Il craint trop la Garde de Paris & les Commiſſaires. Jugez comme il aura peur du Premier Préſident, qui ſait toutes ſes hiſtoires. Mais vous avez un Monſieur de Chavanne qui vous donnera du fil à retordre.

L'ABBÉ.

Oh! pour celui-la il aime ſon bien; mais il ne

pas celui d'autrui. Il diminue plutôt ſes épices qu'il ne les augmente, au grand chagrin des Épiciers & du Fermier des huit ſols pour livre.

L'AVOCAT.

Je le connois depuis longtems; vous avez raiſon de n'y pas compter. Mais M. de Guipeville vous en conſolera peut être. C'eſt la petite poſte du Preſident d'Ormeſſon, comme l'Abbé Sabatier l'eſpion des Enquêtes. On les voit tous les jours l'un & l'autre trotter au Palais pour apporter les petites nouvelles.

Mlle. SAUVEUR.

Vraiment, mon cœur, ce M. de Guepeville eſt un perſonnage d'importance, car il tient, par ſa femme, au crédit de M. de Vergennes; car elle tient elle-même à Madame Hérault; Madame Hérault à Madame d'Harvelay, Madame d'Harvelay à ſon mari, & ce dernier au Miniſtre.

L'ABBÉ.

Bagatelle que cela! celui ſur qui je fonde davantage mon eſpérance, c'eſt ce gros réjoui de Dammecourt: c'eſt un baſtion que celui-la, il tiendra ferme.

L'AVOCAT.

Oui, oui, il fera face comme les animaux que ſon pere conduiſoit en Normandie.

Mlle. SAUVEUR.

Tenez, Meſſieurs, mocquez-vous tant qu'il vous plaira, mais écoutez-moi: vous connoiſſez mes talens ſupérieurs pour l'intrigue. Vous ſavez que le vieux Maréchal de Richelieu & tant d'autres y ont pluſieures fois recours. Eh bien, malgré toute ma ſagacité, j'avoue que je n'en ai jamais eu aſſez pour connoitre ce protée-la. Il échappe à ma pénétration. On ne ſait s'il aime ou s'il hait; s'il approuve ou s'il blâme. Il parait toujours de l'avis de tout le monde, & n'en adopte aucun; s'il préſente le ſien c'eſt en ſe menageant le moyen de ſe replier ſur lui-même, & de changer, s'il s'apperçoit qu'il n'a pas pris d'abord la route utile. Point de Miniſtre dont il ne devine les allures pour ſe faufiler avec lui. Point de Miniſtre auquel il ne ſerve pour opérer quelquefois le bien, & plus ſouvent le mal; mais toujours ſans s'afficher ni ſe compromettre.

L'AVOCAT.

Je le reconnois là. M. Bertin a été pendant longtems son idole; mais ſon adorateur ne la ſoutenu que juſqu'au moment où il ſe ſeroit compromis vis avis de Monſieur de Maurepas en le ſoutenant plus longtems— Monſieur de Maurepas n'a pas cru pouvoir s'en paſſer, de ſon vivant. Monſieur D'Ammecourt faiſoit ſon apotheſe; mais apeine mort il en a été le premier & le plus grand détracteur. — Il n'a pas vu plutôt ſur le pinacle M. de Vergennes, juſqu'alors l'objet de ſon indifférence, qu'il s'eſt empreſſé de lui offrir ſes reſpects. Il a sû les faire agréer comme une chaine dont les anneaux tiennent au cœur du Premier Preſident. Le Miniſtre qui craint avec raiſon les intrigues des Fleuris, n'a peut-être pas été fâché d'avoir un moyen de les tenir en bride, & de ſonder leurs opérations

Mlle. SAUVEUR.

Cette intrigue ne lui a pas coûté grande peine. Mais c'eſt ſa conduite avec le Garde-des-Seaux & le Premier Preſident, qui eſt le chefd'œuvre de ſa politique. Dès qu'il a eu preſſenti que M. de Maurepas commençoit à ſe dégoûter du Criſpin

de la Cour, il a été le premier à lui faire connoître par le détail toute ſon inſuffiſance & ſon danger. Depuis que M. de Vergennes a paru faire quelque petite part à M. Hue de l'autorité miniſterielle, mais non pas royale, d'Ammecourt va prendre humblement l'ordre chez le Hue, ami de la premiere femme du Premier Préſident. A cette époque il crioit, avec tout le public, prenez ſur les uſures, la ladrerie, la crapule & l'ignorance du mari; pendant l'exil il n'a ceſſé de le baffouer; mais depuis le retour du Parlement, il eſt devenu dans toutes les occaſions ſon prôneur à gages, ſon conſeil & ſon commis. Il n'y a qu'avec le Préſident d'Ormeſſon & ſa petite clique, qu'il ſe permette encore ſes anciennes plaiſanteries ſur le compte de ſon chef. Quel fond y a t'il à faire ſur un homme de cet eſpèce? Il n'eſt bon qu'à l'eſpionage; & l'œil d'un fin obſervateur n'y verra que la girouette du crédit.

L'ABBÉ.

N'importe, j'eſpere qu'il ſera des nôtres, s'il prévoit que nous reſtions les plus forts.

L'AVOCAT.

Il fera expliquer clairement ſes adhérens. Il ſe

mettra derriere le rideau, prêt à profiter des épices & des autres broutilles du Palais, ſi on le ſauve du nauffrage, ou de l'honneur d'avoir contribué à la réforme, ſi elle a lieu. Dans le monde il criera contre les abus de la Juſtice, & contre la réforme du Palais. On a vû ſon jeu dans l'affaire de Madame la Préſidente de Saint-Vincent, quoiqu'il le cachât de ſon mieux. Il ne voulut pas être ſon juge, pour en impoſer au public, mais le diable n'y perdit rien.

L'ABBÉ.

Bagatelle! M. l'Avocat, vous prenez tout au criminelle; car ce ne ſont que des droleries. On n'eſt point bon politique ſans ſes petits retours d'adreſſe.

L'AVOCAT.

Et vous, M. l'Abbé, vous prenez tout pour des bagatelles & des miſeres. Parbleu voyons comment vous qualifierés ces deux traits de votre confrere Choard. Le 12 de ce mois il vient de vous jouer un tour de Me. Gonin, dont on n'a pas ſeulement ſouffié. M. l'Archevêque de Reims pourſuivoit ou deffendoit à la Grand'Chambre un procès de dixme. M. d'Ammecourt étoit Rap-

porteur de l'affaire. Il prétendoit que cette dixme étoit due ; Me. Jean Choart ouvre l'avis contraire. Grands débats à la Grand'Chambre, elle ſe partage : le partage eſt porté à la troiſième des Enquêtes : l'avis de M. Choart paſſe de quelques voix ; mais le ruſé s'étoit bien gardé de dire qu'il avoit actuellement contre le Curé de ſa terre un procès de la même eſpèce, & que par ce moyen il devenoit d'avance le juge déſintéreſſé de ſa propre cauſe.

L'ABBÉ.

Eh bien ! bagatelle encore ; car quand notre Premier Préſident l'a ſçu, il n'a fait qu'en rire. Regardez en effet le gros mal : n'eſt-ce pas toujours le Parlement qui a décidé la queſtion.

L'AVOCAT.

Et mon autre hiſtoire, vous la rangerez auſſi dans la même claſſe.

Mlle. SAUVEUR.

Mon frere n'a peut être pas tort ; il ne voit pas les choſes d'un œil auſſi prévenu que vous ; mais pour en juger il l'a faut connoître.

L'AVOCAT.

Dans un procès, au rapport de M. Choart, il

avoit dit-on égaré exprès une pièce qui décidoit l'affaire. Le Procureur M*** qui connoiſſoit la valeur de cette pièce, lui demanda le lendemain du jugement un rendez-vous. Votre confrere ne put lui refuſer. — Monſieur, lui dit le Procureur lorſqu'il le tint entre quatre yeux, vous n'aviez donc pas la telle pièce, car ſurement vous en euſſiez parlé, & ma partie eut néceſſairement gagné ſon procès. — Telle pièce, répondit d'abord fierement le Conſeiller, elle n'étoit pas dans mon ſac. — Ah elle n'y étoit pas, dit l'autre en ſe levant avec précipitation, & allant verouiller la porte, ah! elle n'y étoit pas; gueux tu me la rendra tout à l'heure, ou tu vas avoir affaire à moi. Je ne ſors pas d'ici ſans l'a remporter. M. Jean Choart vit bien qu'il falloit filer doux; & que le brutal n'entendoit pas raillerie. Il aveignit doucement la clef de ſon bureau, en ouvrit le tiroir; & lui remit poliment la pièce en queſtion, en le priant de ſe calmer. — A la bonne heure, repond l'autre, je cours au greffe faire réformer l'arrêt; & ſi demain il n'eſt pas ſigné tel que je l'entends, ſuffit, vous ſavez de quoi je ſuis capable.

L'ABBÉ.

Puiſque l'arrêt a été reformé, ça revient au

même. Au reſte mon ami, cette hiſtoire eſt bien arrivée à quelqu'un de chez nous, mais je ne ſais pas trop ſi pour le nom ta mémoire n'a pas fait quelque ca-cophonie.

L'AVOCAT

Ma foi ſi ce n'eſt pas lui, il n'en eſt pas moins capable; le fait eſt vrai, n'importe à qui il appartient, & je ſuis, dans cette occaſion, le ſinge de la fable, qui prétend qu'à tort ou à travers on ne ſauroit ſe tromper en condamnant des pervers.

Mlle. SAUVEUR.

M. Choart eſt certainement des nôtres. Allons Meſſieurs, continuons notre examen; il ne faut pas s'arrêter ſi longtems ſur un ſeul perſonnage: nous en avons tant d'autres à paſſer en revue. — Que me direz-vous de M. Titon.

L'AVOCAT.

C'eſt le digne fils de ſon pere. Je ne dis pas pour l'eſprit, mais pour l'avidité. Il ne vit que d'épices avec la ſaloppe dont il a fait ſa femme, & élevé de concert avec le Premier Préſident le doux fruit de ces beaux nœuds, pour en faire un préſent à la Cour, de peur que la race ne s'en perdre.

L'ABBÉ

Bagatelle que tout cela! Eſt-ce qu'on ne peut pas dans ce monde ſe marier à ſa guiſe, & faire de ſon fils ce qu'on peut?

Mlle. SAUVEUR.

Et M. l'Abbé Tandeau.

L'AVOCAT.

Anti-réformateur zélé, fiez vous-en à ma parole; ardent à la curée; tendant la main avec empreſſement pour montrer qu'elle eſt vuide, & la refermant bien vite quand on y a mis quelque choſe, intriguant, ſolliciteur de procès, même de ceux dont il eſt juge; & de plus ami de Fleury, ce qui eſt une tache en ce monde.

Mlle. SAUVEUR.

C'eſt bon, c'eſt bon, paſſons donc à l'Abbé de l'Attaignant.

L'AVOCAT.

Ah pour lui il ſuffit de ſavoir qu'il eſt valet du Capitaine. C'eſt à lui qu'il eſt redevable de ſon Abbaye. C'eſt lui qui l'a été demander à M. de Maurepas. — Comment, lui a répondu le Miniſtre, mais c'eſt un roué. — J'en conviens, a dit le Capitaine, cependant il y a cette différence entre les autres & lui : car ils ſont tous hypocrites & il ne ſe ſoucie pas de l'être. Ne voila-t'il pas une belle recommandation pour obtenir un bénéfice? Joignez-y ſon hiſtoire de Varnier, & tant d'autres dont effectivement il ne cherche pas même à ſe cacher...

L'ABBÉ.

Brr.... brr....! Eſt-ce que ſi toutes ces hiſtoires

étoient vraies il auroit obtenu le cordon de l'Ordre de Mérite.

Mlle. SAUVEUR.

Mon cœur, vous avez quelquefois de bonnes répliques; mais puiſque nous en ſommes ſur le chapitre des Clercs finiſſons par l'Abbé Pommyer. D'après ce que vous m'en avez déja dit; je ne puis croire, n'eſt-ce pas, qu'il eſt trop bien dans les papiers du Premier Preſident pour avoir d'autre volonté que la ſienne. J'eſpere que l'Avocat reſpectera ſes cheveux blancs.

L'AVOCAT.

Oui, dont il eſt ſi amoureux. Il eſt un peu cher votre patriarche. Le Capitaine dit lui-même que s'il l'étoit moins, il l'occuperoit d'avantage. Je ſuis l'ami d'un certain Religieux d'Anchin, à qui il a eû la bonté de faire gagner un bénéfice contre un régaliſte. Le bon moine diſoit avec chagrin à ceux qui venoit l'en féliciter; « ma foi mes amis deux « procès pareils ruineroient un riche pere de fa- « mille de la province: à moins que je ne vive en- « core longtems, je ne toucherai pas un ſol de « mon bénéfice: mon Rapporteur me l'a écrémé « pour ſix ans ».

L'ABBÉ.

L'Abbé a de la tenue dans le caractere, il ſait être ferme dans l'occaſion.

Tout le monde connoît ſon intrépidité & ſon courage. C'eſt avec ces dons céleſtes qu'il a réparé publiquement ſa premiere imprudence dans le procès de M. de Soyecourt, il y a environ deux ans. Par une ſorte de bonhommie, ſans doute fructueuſe, il avoit lu à ce Marquis la premiere page de ſon rapport. Celui-ci s'étoit apperçu que M. l'Abbé ſe trompoit. Il avoit pris la liberté de le lui faire remarquer. Il avoit même obtenu de lui promettre de corriger la faute. Eau benite de Cour que ces promeſſes-là. Le bel Abbé croyoit ſon rapport auſſi parfait que ſa figure. Le Marquis inquiet courre chez les autres Commiſſaires pour s'appuyer de leur ſuffrages à l'entendre ce n'étoit point défiance, mais il craignoit le manque de memoire où les diſtractions; le rapport ſe fait, les Commiſſaires reconnaiſſent l'erreur: l'un d'eux en fait l'obſervation, il reprend en ſous œuvre enfin le Bureau forme ſon arrêté d'un avis, l'Abbé paſſe au Greffe avant qu'on le rédige; il s'emporte il s'écrie que ce n'eſt point là ſon arrêt. Il veut qu'on le change: les Commiſſaires de leur côté s'obſtine il perſiſte. dequoi ne vient point about la perſévérance? Après beaucoup de debats, l'Abbé fait enfin ſupprimer l'arrêt des Commiſſaires, & rédige l'arrêt d'après ſon avis.

Et que penſera tout le public de la noble hardieſſe qu'il a fait parroître pour ſoutenir les interêts d'une certaine Dame de Mahy, qu'on ſait.... Un porteur de lettres de change tirées ſur elle, & par elle acceptées, obtient contr-elle une ſentence des Conſuls, qui la condamne à payer. Madame de Mahy interjette appel en la Cour, ſur quoi procès. Le porteur de lettres de change demande l'exécution proviſoire de la ſentence des Conſuls. Cela donne lieu à un appointement à mettre. L'Abbé trouve le ſecret de ſe faire nommer Rapporteur. Certainement rien n'étoit plus ſuſceptible d'une exécution proviſoire qu'un ſentence des Conſuls; fondé ſur des titres auſſi favorables que des Lettres de change acceptées. Mais ni la loi formelle ni la juriſdrudence adoptée par tous les tribunaux ne faiſoient le compte de l'Abbé ni de ſa Dame. Il renvoie à l'audience. On croit qu'à l'audience la cauſe ſera plaidée: point du tout. On appointe ſommairement; M. Duport eſt nommé pour Rapporteur: le Procureur pourſuivant ſignifie les qualités, & déclare que c'eſt M. Duport. Le lendemain il va retirer ſon arrêt, il le lit, & voit avec le plus grand étonnement que c'eſt l'Abbé Pommier qui, eſt encore Rapporteur de l'appointé ſommaire. Jugez de l'eſpérance qu'il peut avoir de gagner ſon affaire au fond. Vous en direz tout ce

qu'il vous plaira ; mais n'eſt-ce pas véritablement avoir toutes hontes bues

L'ABBÉ

Le trait eſt un peu fort, j'en conviens. Il y a ſurement la deſſous quelq'anguille ſous roche que nous ne connoiſſons ni vous ni moi. Mais l'Abbé finira par rendre juſtice à qui elle appartient, & quand il en ſera temps. Au reſte, ma petite, vous comprenez que nous pourrons compter ſur lui. C'eſt ce qu'on appelle un drôle qui tiendroit tête à tout Paris. Il faudra le faire nommer dans la réforme.

Mlle. SAUVEUR.

Tant mieux vraiment voila les gens qu'il nous faut, d'autant que parmi les Enquêtes & Requêtes je crois bien que vous ne trouverez perſonne.

L'ABBÉ

Soyez-en bien convaincu, ma petite ; & comme ils ſont le plus grand nombre ; ſi par hazard ils s'obſtinent, il eſt impoſſible que nous n'ayons du deſſous. Notre ſeule reſſource ſeroit alors pour mettre le bon bout de notre côté, cet ordre bienfaiſant du Roi que notre Capitaine ſollicite ſans doute avec beaucoup d'ardeur.

Mlle. SAUVEUR.

Mais, mon frere, dans ce cas là, nous ne ſaurions tenir notre converſation trop ſecrete ; car ſi le Roi venoit à la ſavoir

L'ABBÉ.

Bagatelle, ma petite, eſt-ce que le Roi ſait jamais quelque choſe ? Cependant comme les oreilles pourroient lui tinter, & qu'il a déjà dit d'une maniere un peu bruſque que toute la Juſtice n'étoit qu'un brigandage, notre ami l'Avocat voudra bien garder le ſecret, au moins juſqu'à ce que l'ordre ſoit obtenu. Pour moi, je réponds bien que je me tairai juſqu'à ce tems-là, car je ne verrai perſonne.

Mlle. SAUVEUR.

Vous avez bien raiſon, mon frere ; en effet, à la maniere dont vous exuſez vos confreres, vous ſemblez aggraver leurs fautes & en completter la preuve.

L'AVOCAT

Adieu Mademoiſelle; adieu Monſieur l'Abbé. Je ne manquerai pas de venir apprendre ici les ſuites de cette importante affaire. Si vous avez encore beſoin de nouveaux éclairciſſemens ſur les perſonnes ou ſur les choſes, je ſuis tout prêt à vous continuer mes ſervices. La matiere eſt riche, je la poſſede, & vous ſavez que je vous ſuis dévoué à tous deux depuis longtems.

Mlle. SAUVEUR.

Eh bien ! M. l'Avocat, vous avez bien purgé

votre bile : je n'en ſuis pas fâchée : vous m'avez appris des choſes curieuſes. Il y a eû un peu de malice de ma part : car d'ailleurs je ſuis sûre que tout ce mouvement n'aboutira à rien, je ſais ce qui en eſt.

Le Premier Préſident fera diſtribuer que le Roi lui a fait dire d'être tranquile : que, quoiqu'en diſent les Enquêtes, tout reſtera dans l'état actuel, parce que tout va bien..... Le propos circulera; l'Abbé Pommier alors criera aux Commiſſaires « qu'il n'y a point d'abus au Palais; que c'eſt une « viſion creuſe de toutes les jeunes têtes des En- « quêtes, qu'ils ſont foux ».

L'ami Nouet viendra à l'appui. M. Hue inſinuera de ſon côté, que ce n'eſt qu'une intrigue de Lamoignon & de Fleury contre ſon cher & reſpectable d'Aligre. La peur, la diviſion, le dégoût ſuccéderont, & tout s'en ira à vau-l'eau.

FIN.

BRITISH MUSEUM 11 DE 78